

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LODÉVOIS ET LARZAC

Rapport d'activité 2021

Communauté de communes Lodévois et Larzac

Directeur de la publication : Jean-Luc REQUI

Éditeur : Communauté de communes Lodévois et Larzac

Date de parution : mai 2022

1 place Francis Morand - 34700 Lodève
04 11 95 01 40 - contact@lodevoisetlarzac.fr

WWW.LODEVOISETLARZAC.FR



ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2021 de la Communauté de communes Lodévois et Larzac (CCLL). Il souligne le travail réalisé durant l'année et témoigne également de notre souhait de transparence et de valorisation de nos actions.

Nos décisions, notre engagement et notre travail permettent de consolider durablement notre ancrage territorial dans le respect de nos valeurs avec l'objectif de développer l'attractivité de notre territoire aux multiples richesses.

Ce rapport d'activité est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la Communauté de communes tant dans les services quotidiens apportés à nos concitoyens que dans les grands domaines d'intérêts communautaires.

Nos outils d'information et de communication se développent et permettront d'améliorer auprès du grand public la connaissance de nos actions et des services apportés par la collectivité.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement les équipes pour le travail réalisé en cette année 2021 encore compliquée à bien des égards, ainsi que les élus pour leur soutien.

Bonne lecture à toutes et tous,

Jean-Luc REQUI
Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac

PRÉSENTATION	6
LE TERRITOIRE	6
LA GOUVERNANCE	7

LES RESSOURCES	9
RESSOURCES HUMAINES	10
FINANCES	12
COMMANDE PUBLIQUE	13
COMMUNICATION	14

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	15
URBANISME	15
DROITS DU SOL	16
HABITAT	17
POLITIQUE DE LA VILLE	18
CENTRE BOURG	19

PÔLE TECHNIQUE	20
BÂTIMENTS	20
ORDURES MÉNAGÈRES	21
ESPACES VERTS & FESTIVITÉS	23

SERVICE INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LODÉVOIS ET LARZAC	24
GEMAPI	25
EAU POTABLE	27
ASSAINISSEMENT	28

SOLIDARITÉ, ENFANCE, JEUNESSE	29
PETITE ENFANCE	30
ENFANCE - JEUNESSE	31
PARENTALITÉ	32
MÉDIATION	33
CIAS	34

L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE	35
ÉCONOMIE	36
AGRICULTURE	37
COMMERCE	38
TOURISME	39
FRANCE SERVICES	41

LA CULTURE	42
MUSÉE	43
SPECTACLE VIVANT	44
PATRIMOINE	45

LE TERRITOIRE

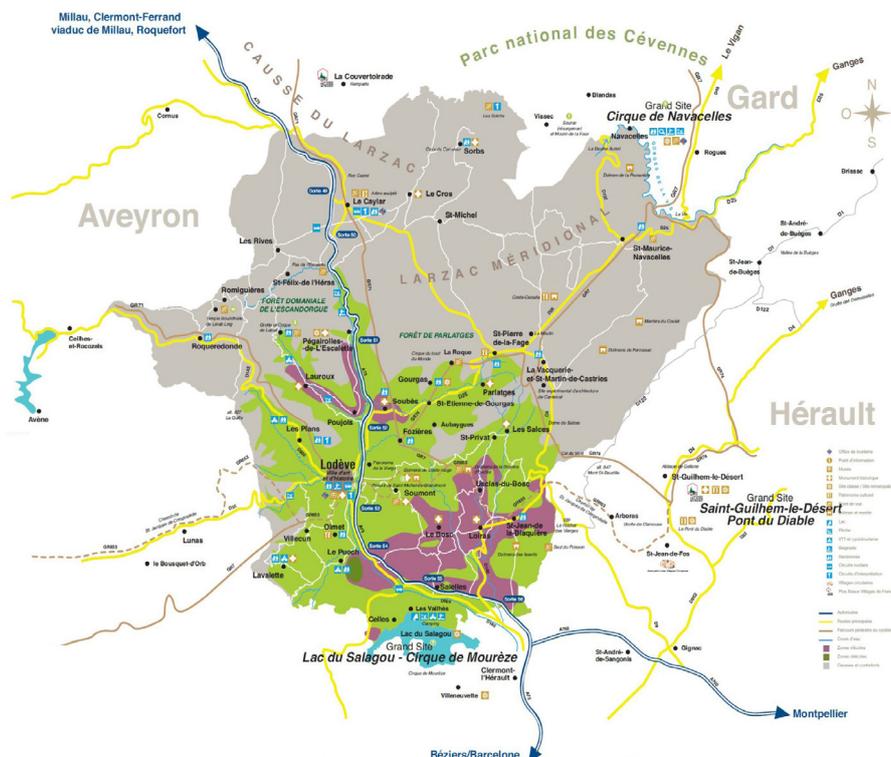
La Communauté de communes Lodévois et Larzac est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créée en 2008.

Ce territoire à majorité rurale est caractérisé par son étendue géographique (552 km²) et son histoire riche qui lui confère une diversité paysagère, culturelle et patrimoniale exceptionnelle.



Un territoire idéalement situé

- **Cœur de région Occitanie**, département de l'Hérault
- **Traversé par l'A75**, proche de grandes agglomérations tout en bénéficiant d'un cadre de vie d'exception (Montpellier et Millau à 45 min, Clermont-Ferrand à 2h, Barcelone à 3h)
- **2 Grands sites de France** : Cirque de Navacelles et Salagou-Mourèze



CELLES • FOZIÈRES • LA VACQUERIE-ET-SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES • LAUROUX • LAVALETTE • LE BOSQ • LE CAYLAR • LE CROS • LE PUECH • LES PLANS • LES RIVES • LODÈVE • OLMET-ET-VILLECUN • PÉGAÏROLLES-DE-L'ESCALETTE • PUJOLS • ROMIGUIÈRES • ROQUEREDONDE • SAINT-ETIENNE-DE-GOURGAS • SAINT-FÉLIX-DE-L'HÉRAS • SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIÈRE • SAINT-MAURICE-NAVACELLES • SAINT-MICHEL • SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE • SAINT-PRIVAT • SORBS • SOUBÈS • SOUMONT • USCLAS-DU-BOSC

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
CELLES	Joëlle GOUDAL	Christine GARCIN
FOZIERES	Michel COMBES	Geneviève RIPOLL
LA VAQUERIE-ET-SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES	Martine BAÏSSET	Maryse BELLONI
LAUROUX	Jean-Paul PAILHOUX	Joël CROUZET
LAVALETTE	Claire VAN DER HORST	Yann DUBOIS
LE BOSC	Jérôme VALAT Sonia ROMERO Véronique VANEL Jean Michel BRAL	
LE CAYLAR	Jean TRINQUIER Jérôme CLARISSAC	
LE CROS	Alain VIALA	Guilhem ALLEMAN
LE PUECH	Bernard GOUJON	Christine LACROUX
LES PLANS	Daniel FABRE	Didier MACHI
LES RIVES	Jean-Paul AGUSSOL	Christian BELLAS
LODEVE	Gaëlle LÉVÊQUE Jean-Marc SAUVIER Nathalie ROCOPLAN Ludovic CROS Fadilha BENAMMAR-KOLY David BOSC Iz'ia GOURMELON Ali BENAMEUR Monique GALEOTE Gilles MARRES Marie-Laure VERDOL Didier KOEHLER Fatiha ENNADIFI Damien ALIBERT Isabelle PEDROS David DRUART Nathalie SYZ Hamed KASSOUH Claude LAATEB Magali STADLER Christian RICARDO Joana SINEGRE Damien ROUQUETTE	
OLMET ET VILLECUN	Christophe ROMO	Bertrand SONNET
PEGAIROLLES DE L'ESCALETTE	Frédéric ROIG	David SOURNIA
POUJOLS	Antoine GOUTELLE	Francis NORMAND
ROMIGUIÈRES	Valérie ROUVEIROL	Olivier CRISTOL
ROQUEREDONDE	Félicien VENOT	Stéphane MALIVER
SAINT ETIENNE DE GOURGAS	Jean-Luc REQUI Michel ABRIC	
SAINT FELIX DE L'HERAS	Françoise OLIVIER	Charles COMPAN
SAINT JEAN DE LA BLAQUIÈRE	Bernard JAHNICH Jean-Christophe COUVELARD	
SAINT-MAURICE NAVACELLES	Clément THERY	Nelly CABANES
SAINT-MICHEL	Sophie PRADEL	Lauric MERLAN
SAINT-PIERRE DE LA FAGE	Pierre-Paul BOUSQUET	Charline VASSEUR-NAVARRO
SAINT-PRIVAT	Guy LEMAIRE Philippe BERLENDIS	
SORBS	Eric OLLIER	Claudine FRONTIN
SOUBÈS	Isabelle PERIGALT Alain FALCOU Chantal BASCOUL	
SOUMONT	Daniel VALETTE	Monique IAROSSI
USCLAS DU BOSC	Michel DRUENE	Alain CARLES

LE BUREAU



Jean-Luc Requi
Président



Gaëlle Lévêque
Vice-présidente en charge du projet de territoire, centre-bourg, politique de la ville et services publics



Jean Trinquier
Vice-président en charge des Grands sites et des relations extérieures



Jérôme Vallat
Vice-président en charge du développement numérique du territoire, des transports et des mobilités



Claire Van Der Host
Vice-présidente en charge de l'agriculture et de l'environnement



Jean-Paul Pailhoux
Vice-président en charge des Ressources humaines et des TIC



Jean-Marc Sauvier
Vice-président en charge de la culture et du patrimoine



Fadilha Benammar-Koly
Vice-président en charge du tourisme et du Musée



David Bosc
Vice-président en charge des affaires financières



Valérie Rouveirol
Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'habitat



Frédéric Roig
Vice-président en charge de l'économie et du commerce



Bernard Goujon
Vice-président en charge de l'enfance et de la jeunesse



Daniel Fabre
Vice-président en charge de la gestion des déchets



Daniel Valette
Délégué à l'eau et à l'assainissement

LES RESSOURCES



LES RESSOURCES

- LES RESSOURCES HUMAINES
- LES FINANCES
- LA COMMANDE PUBLIQUE
- COMMUNICATION

RESSOURCES HUMAINES

Dans tous les champs de compétence de la collectivité, 280 agents œuvrent quotidiennement au service de la population et du territoire intercommunal.

Le défi permanent auquel s'attache la collectivité est de concilier une gestion maîtrisée de la masse salariale, tout en déployant les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services publics et en étant attentif aux conditions de travail des agents intercommunaux.

Les effectifs de la collectivité

L'ensemble de ces agents, tout statuts confondus, représentent un effectif de 280 agents pour 215 équivalents temps plein.

Cet effectif correspond aux agents employés par la CCLL, aux agents mutualisés avec la ville de Lodève et aux agents du groupement d'employeurs (GEEP).

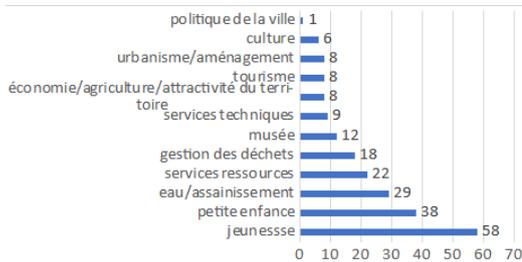
En 2021, la CCLL a intégré 24 nouveaux agents suite au transfert de la compétence eau et assainissement et 5 nouveaux agents suite à la reprise en gestion communautaire de la micro-crèche du Bosc.

Les services enfance/jeunesse représentent près de la moitié des effectifs totaux de la collectivité.

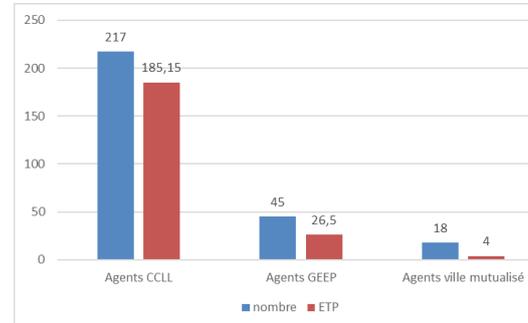
Le recours au GEEP permet d'adapter le nombre d'agents aux effectifs présents pour les postes occasionnels, sur des remplacements, ou sur des temps de travail non complet. Les agents GEEP bénéficient d'une stabilité d'emploi en ayant la possibilité d'être mis à disposition dans plusieurs structures regroupées sur un même territoire. Le groupement est ainsi un moyen efficace de fixer une main-d'œuvre sur le bassin d'emploi du Lodévois.

La mutualisation des agents entre la CCLL et la ville de Lodève permet de répondre aux objectifs de rationalisation et d'efficience dans la gestion du personnel ; cela permet également aux collectivités (ville et CCLL) de pouvoir recruter du personnel notamment d'encadrement, nécessaire au bon fonctionnement des services, en mutualisant les coûts salariaux.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



RÉPARTITION DES EFFECTIFS TOTAUX PAR STRUCTURE EMPLOYEUR



Les actions 2021

L'ANALYSE DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'évaluation des risques professionnels s'inscrit dans un cadre réglementaire (obligation pour les collectivités de disposer d'un plan de prévention des RPS).

L'objectif de la démarche est d'analyser les situations de travail des agents au plus près du réel, d'identifier les facteurs de risques présents dans la collectivité et le niveau d'impact des agents et de co-construire des solutions d'amélioration.

Menée en partenariat avec le Centre de Gestion de l'Hérault, l'évaluation des RPS, est en cours de finalisation au sein de la collectivité ; après une première évaluation via des questionnaires individuels, des entretiens collectifs par service et niveau hiérarchique ont été menés tout au long de l'année 2021.

En 2022, le plan d'action sera défini et commencera à être décliné.

LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Les lignes directrices de gestion définissent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, et fixent les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

La collectivité a adopté ses lignes directrices de gestion conformément aux obligations réglementaires en 2021 après validation du Comité Technique.

Issues d'une concertation avec les représentants du personnel, les lignes directrices de gestion ont permis d'identifier 4 axes principaux pour les 4 ans à venir en matière de pilotage des ressources humaines :

- La prévention des risques professionnels et la qualité de vie au travail
- La consolidation de la mutualisation des services entre la ville et la Communauté de Communes
- La lutte contre la précarité de l'emploi
- La valorisation des parcours et des compétences

LE TÉLÉTRAVAIL

La collectivité a adopté en juillet 2021 la charte du télétravail fixant les modalités de recours à ce nouveau mode d'organisation du travail ; 30 agents, tous services confondus, ont aujourd'hui recours au télétravail régulier.

FINANCES

Le budget de la CCLL est composé d'un budget principal, de 2 budgets annexes à caractère administratif (office de tourisme, office de commerce) et de 5 budgets annexes à caractère commercial et industriel (équipements touristiques, Zones d'activité économiques, eau, assainissement, assainissement non collectif).

Les budgets annexes SPIC s'équilibrent en dépenses et recettes de façon autonome. Les budgets annexes SPA s'équilibrent grâce à la participation financière du budget principal.

En 2021, l'ensemble des budgets prévisionnels ont représenté 21 millions d'euros en fonctionnement et 14 millions d'euros en investissement.

La situation financière

La situation financière de la CCLL est fragilisée depuis plusieurs années suite à l'arrêt brutal du dispositif sur les contrats aidés, la baisse des dotations de l'Etat, et plus récemment à la perte fiscale liée à la réforme de la taxe d'habitation.

Face à ces pertes de recettes, la CCLL a mis en place des mesures visant à maîtriser ses dépenses de fonctionnement ; la recherche active de subventions est également une préoccupation constante des services.

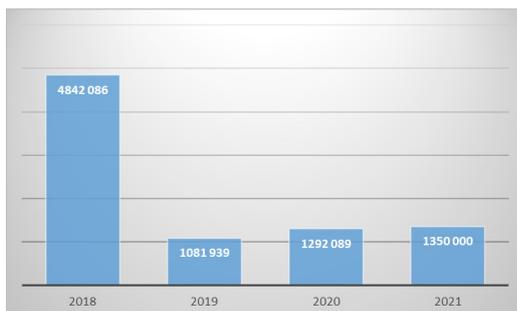
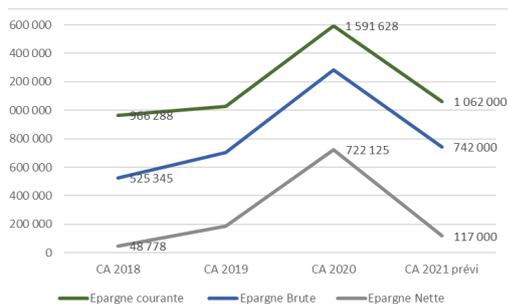
En investissement, les dépenses ont été limitées depuis 3 ans ; les investissements ont porté essentiellement sur des opérations de maîtrise d'ouvrage délégué : Navacelles, clocher de la vierge ; les aides à l'habitat et aux entreprises ; des travaux dans le cadre de la compétence GEMAPI, et des investissements liées à l'entretien du patrimoine bâti et aux acquisitions des services.

En matière d'endettement, l'encours de dette est stable depuis 4 ans pour un montant de 8 500 000 euros ; le recours annuel à l'emprunt est strictement limité au montant du capital remboursé.

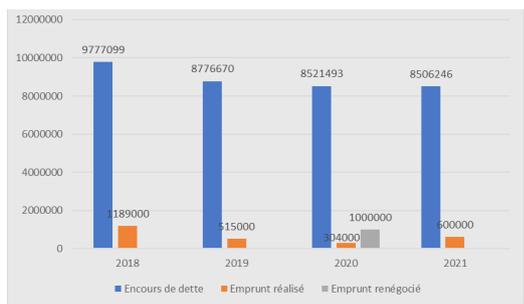
Pour les 4 années à venir, la collectivité a d'ores et déjà posée les bases de sa politique financière :

- les évolutions de dépenses de fonctionnement devront être maîtrisées tout en intégrant les augmentations relatives au coût des services et aux dépenses de personnel.
- En recettes, l'évolution devra être dynamique de façon à rester supérieure au rythme d'évolution des dépenses
- En investissement, le volume des investissements sera adapté aux capacités d'investissement de la collectivité sans augmentation du niveau actuel d'endettement.

État des épargnes



Évolution des dépenses d'équipements (budget principal)



Évolution de l'encours de dette et du recours à l'emprunt (budget principal)

COMMANDE PUBLIQUE

Depuis le 1er janvier 2021, avec le transfert de la compétence eau-assainissement, l'activité de la commande publique a fortement évolué quantitativement ; le niveau de complexité des marchés est également plus élevé.

Le service commande publique s'est donc structuré en cours d'année avec le recrutement d'une Chef de service mutualisée entre la CCLL et la ville de Lodève ; le service compte désormais 2 agents dédiés à la commande publique.

Son rôle est d'assurer :

- le montage et la passation des marchés publics
- la sécurisation juridique des marchés publics
- l'harmonisation des procédures d'achats publics
- d'accompagner les services et les élus dans les processus d'achat

LES PRINCIPAUX MARCHÉS EN 2021

Marchés de services

- Assistance à maîtrise d'ouvrage mise en œuvre politique habitat – CCLL
- Transport d'œuvres d'art - Musée-CCLL
- Maitrise d'œuvre pour la Step la Vacquerie - SIELL
- Transport et traitement pour compostage des boues. STEP Lodève - SIELL
- Etude de valorisation, retour expérience... ruissellement...secteur de Lodève - SIELL
- Etude hydromorphologique de la Lergue, réaménagement du seuil des berges - SIELL
- Conception réalisation site internet - CCLL
- Maitrise d'œuvre pour la step Fozières - SIELL
- Mission et suivi OPAH - CCLL
- Graphisme pour le musée - CCLL

Marchés de fournitures

- Acquisition véhicule mini benne - CCLL
- Remplacement de 220 m de réseau en amiante, Soulongres - SIELL
- Acquisition de véhicules - SIELL

Marchés de travaux

- Réaménagement du seuil de la piscine - dévoiement réseau eaux usées - SIELL
- Travaux step de Madières - SIELL
- Travaux Step Usclas du Bosc - SIELL
- Travaux pour la restauration de la chapelle relance lot 5 - CCLL

COMMUNICATION

La communication possède un rôle majeur au sein des collectivités de par sa transversalité sur l'ensemble des services et dans un objectif fédérateur de cohérence territoriale. Son rôle est non seulement d'informer sur les actions et compétences de la Communauté de communes, mais contribue également à valoriser et promouvoir le territoire.

Une communication ciblée est établie en fonction du public permettant de gagner en lisibilité tant à l'externe qu'en interne.

LES CIBLES

- habitants du territoire,
- presse,
- entreprises et monde économique,
- élus,
- agents.

En raison d'évolution et d'organisation au cours des années 2020-2021, le service communication n'a pas été en capacité d'assurer pleinement ses missions. Le recrutement d'une chargée de communication en mai 2021 a permis de poser les bases d'une stratégie globale et d'entamer la création et la restructuration de nos outils de communication.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

- CRÉATION EN JUILLET 2021
- **350 ABONNÉS** FIN 2021
- **+ DE 33 000 PERSONNES** TOUCHÉES PAR LES PUBLICATIONS
- PRÉSENCE QUOTIDIENNE

INSTAGRAM

- REPRISE LE 30 AOÛT 2021
- PRÉSENCE QUOTIDIENNE
- **+ 200 ABONNÉS**

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Restructurer la communication au sein du territoire Lodévois Larzac.
- Faire connaître et informer sur les actions et le rôle de la collectivité.
- Consolider la valorisation du territoire.
- Créer une synergie entre les différents acteurs : habitants.tes, agents, partenaires, élus.es, entreprises, touristes.

LES ACTIONS 2021

- **Création d'une page Facebook** : stratégie éditoriale, actualisation des contenus et animations quotidienne.
- **Relance de la page Instagram** : nouvelle ligne éditoriale, fédérer une communauté, être présent quotidiennement, valoriser le territoire et ses ambassadeurs.
- **Création de 2 newsletters mensuelles** externe (grand public) et interne (agents et élus), permettant de faire face dans l'immédiat au manque de communication de la CCLL.
- Lancement d'un marché public pour la **création et mise en ligne du site internet**, stratégie numérique, construction de la structure et de l'arborescence, et démarrage de la rédaction des contenus.
- Démarrage de l'**amélioration de la signalétique** sur site.
- Création de roll-up institutionnels pour améliorer la visibilité de la CCLL.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A travers la compétence Aménagement du territoire, la CCLL développe des outils de planification, de maîtrise d'ouvrage délégué et de financement de projets :

- Accompagnement et conseil auprès des communes sur l'aménagement des espaces publics, la construction d'équipements, la production de logements
- Maîtrise d'ouvrage déléguée sur l'aménagement du site de Navacelles (tranches 2 et 3)
- Aménagement de la baie des Vailhès et du camping



URBANISME

Foncier

- Instauration d'une Zone d'Aménagement Différé sur la commune de Saint Maurice Navacelles.
- Instauration d'une Zone d'Aménagement Différé Multisite sur la commune de Lavalette.
- Etendu du droit de préemption urbain sur la commune de Sorbs.
- Conseil et assistance auprès des communes sur les procédures de préemption en lien avec le service du Département de l'Hérault sur le DPENS.

Élaboration du PLUI

- Travail sur le zonage avec rencontre des 28 communes et 3 ateliers territoriaux de synthèse.
- Réactualisation du PADD.
- Analyse des cartographies tâches urbaines-occupation du sol et cohérence SCOT/PLUI.

Documents d'urbanisme locaux

- Confirmation de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Soubès.
- Mise à jour des annexes de la carte communale de la commune de Les Rives, de Sorbs, et du PLU de Le Caylar.
- Accompagnement de la commune de Celles sur l'élaboration de son PLU.

SCOT Pays Coeur d'Hérault

- Accompagnement et apport de contenus dans l'élaboration du SCOT.
- Travail sur le DAAC (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) et le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs).
- Analyse des projections démographiques et des besoins en consommation foncière.

AUTORISATION DES DROITS DU SOL

Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÉVOIS ET LARZAC

- Accompagnement des porteurs de projets,
- Accompagnement des communes à la demande des Maires : conseils aux mairies sur la réglementation (PLU, RNU, Cartes communales) , conseils - expertise des avant-projets émanants des porteurs de projets, et des communes.
- Accompagnement des communes pour la mise en place de la nouvelle plateforme SIRAP pour le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (activée au 01/01/2022) : formations, appui technique.

LODÈVE

- Permanences publiques dédiées à Lodève,
- Assistance à l'Architecte des bâtiments de France lors de ses permanences mensuelles,
- Développement compétence police de l'urbanisme.

BILAN

(dossiers instruits par le service urbanisme de la CCLL pour les communes conventionnées)

- **170 dossiers instruits pour les communes**, hors ville de Lodève
- **361 dossiers instruits pour la ville** de Lodève

Soit 531 dossiers instruits au total sur l'ensemble du territoire Lodévois Larzac

HABITAT

LANCEMENT DE LA RÉVISION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

PRODUCTION DE LOGEMENTS AIDES

- Suivi et signature des Conventions d'Utilité Sociale (CUS) d'UHérault Logement et groupe 3F.
- Accompagnement du projet et validation des agréments PLS et garantie d'emprunts pour la Caminade.

BUREAU D'ACCES AU LOGEMENT

Lieu de rencontre et de médiation entre acteurs locaux du logement (bailleurs publics et privés, travailleurs sociaux, structures d'appui aux ménages, collectivités locales) afin de faciliter l'accès au logement des populations en difficulté.

Nombre de dossiers suivis : 84

Nombre de positionnement : 20



DISPOSITIFS RÉNOVATION DE L'HABITAT

- **Evaluation de l'OPAH-RU 2015-2021 : 544 logements réhabilités** sur un objectif initial de 420, 6 448 000€ investis par les différents financeurs dont **495 406€ par la collectivité**.
- **Convention de lutte contre la non-décence des logements** en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale depuis 2017 : 15 procédures de non-décence et 1 arrêté d'insalubrité.
- **Mise en place du Guichet unique** pour la Rénovation Énergétique (GURE) et partenariat avec la région Occitanie : **314 contacts renseignés**.
- **Opération façades : 6 subventions réservées** (Le Caylar, la Vacquerie Saint Martin de Castrie, Saint Maurice Navacelles) pour un montant de **34 345€**.
- Préfiguration de la nouvelle OPAH-RU sur la commune de Lodève 2022-2027.
- Préfiguration de la convention PIG sur la CCLL 2022-2024.
- Rédaction des cahiers des charges et lancement des marchés publics OPAH – GURE – NON DECENCE – ACTION FACADE.

POLITIQUE DE LA VILLE

Le contrat de ville de Lodève, signé en 2015, fédère les partenaires économiques et sociaux signataires autour de l'amélioration des conditions de vie des habitants du quartier prioritaire (centre-ville). Il a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 dans les mêmes conditions.

Les engagements du contrat de ville ont été réaffirmés autour de 5 enjeux :

- Rendre opérant la connexion avec les autres pôles urbains (mobilité)
- Renverser la tendance sur l'habitat dégradé
- Stabiliser la population fragile et favoriser les accompagnements sociaux et éducatifs
- Recréer de la mixité sociale et de revenus dans le quartier
- Rénover l'image de Lodève et renforcer son attractivité

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Contrat de Ville de Lodève évolue vers une compétence intercommunale. L'équipe projet organisée au sein de la ville et de l'intercommunalité intervient sur la dimension stratégique et la dimension de proximité, qui comprend des thématiques prioritaires :

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- cadre de vie et renouvellement Urbain
- économie, emploi et développement économique
- cohésion sociale

4 AXES TRANSVERSALES

- jeunesse
- égalité Femmes / Hommes
- valeurs de la République

Au regard des enjeux prioritaires identifiés entre la collectivité, l'Etat et les partenaires, des engagements ont été renforcés afin de se rapprocher au mieux des objectifs fixés.

RENFORCEMENT DES ENGAGEMENTS / PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- L'axe transversal « Égalité femmes/hommes »
- Les actions en faveur de la jeunesse afin de : favoriser l'égalité des chances entre les jeunes
 - valoriser les savoirs et compétences des jeunes des quartiers
 - aider les jeunes à s'insérer dans le monde professionnel
 - encourager la mobilité des jeunes
 - développer la co-construction de projets avec les jeunes
 - promouvoir la participation citoyenne des jeunes

CHIFFRES CLÉS 2021

34 associations et opérateurs publics mobilisés

51 projets menés sur les 3 thématiques prioritaires.

Coût total d'actions : **1,4 million d'euros**

CENTRE BOURG

Les actions 2021

- La signature de la convention "petite ville de demain" (PVD) par la CCLL, le 26/03/2021, permet le financement des postes de chefs de projet et de manager de commerce pour mener et coordonner les actions.
- Signature de la convention ORT le 16/10/2021, avec des effets réglementaires et fiscaux nouveaux sur Lodève qui ont des effets déjà concrets avec la venue de nouveaux acteurs et de nouveaux financements sur le territoire.
- Poursuite du renforcement de la polarité de Lodève et d'un rééquilibrage centre-périphérie, avec un regain d'attractivité immobilière du territoire offrant des nouvelles opportunités de développement.
- Études commerces et acquisitions de locaux commerciaux sur le parcours marchand.



LE PÔLE TECHNIQUE

Les équipes des services techniques communautaires ont intégré un pôle technique mutualisé entre la Communauté de communes et la ville de Lodève.

Une équipe de direction unique a été constituée, en vue d'optimiser les moyens et de développer des actions coordonnées.

Trois équipes techniques CCLL interviennent dans les domaines suivants :

- Entretien de espaces verts et naturels.
- Fêtes et cérémonies.
- Entretien des zones d'activités.
- Gestion du patrimoine bâti communautaire.
- Collecte des déchets ménagers.

BÂTIMENTS

Une équipe bâtiment assure l'entretien courant du patrimoine de la collectivité. Elle est constituée de deux agents techniques et d'un chef d'équipe, gestionnaire du patrimoine bâti.

Ses actions se portent sur les grands sites de Lodève, comme l'espace Marie-Christine Bousquet (MCB), le Musée, la Maison de la petite enfance (MPE), le centre technique, mais également sur les sites du périmètre petite enfance sur l'ensemble du territoire communautaire ainsi que les grands sites touristiques (Baume Auriol, Salagou).

Le chef d'équipe gère également le personnel de ménage, pour l'espace MCB, l'office du tourisme et le Musée.



ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes Lodévois et Larzac gère directement la collecte des Ordures ménagères Résiduelles (OMR) et des biodéchets sur l'ensemble des 28 communes du territoire. L'EPCI a transféré au syndicat Centre Hérault (SCH) les compétences suivantes :

- Prévention,
- collecte en apport volontaire (points tri et déchetteries),
- traitement des ordures ménagères, des biodéchets.

Le service de la collecte des ordures ménagères est composé d'un chef de service recruté en novembre 2021, un chef d'équipe, dix agents de collecte et d'un coordinateur de tri.

Événements marquants en 2021

- Mars : mise en pace de l'extension des consignes de tri à tous les emballages alimentaires.
- Juillet : développement du tri au Festival Résurgence
- Octobre à décembre : les emballages ménagers et les papiers sont collectés en mélange dans la même colonne. Ils sont ensuite triés pour être valorisés. Objectif : optimiser les circuits de collecte.
- Octobre : développement des Points d'Apports Volontaires (PAV) sur le flux des Ordures Ménagères : > 4 à Soubès > 4 à Roqueredonde > 4 à Les Rives > 3 à Pégairolles-de-l'Escalette > 1 à Lodève.
- Novembre : étude « Objectif 120 kg en 2025 » : une étude pour réinterroger le schéma de collecte sur le territoire et envisager la mise en place de la tarification incitative pour atteindre les 120 kg d'ordures Ménagères Résiduelles à horizon 2025.
- Installation de quatre aires de composteurs collectifs
- Décembre : collecte de sapins

OBJECTIFS 2025

-10 %

Réduire de 10% la production de déchets ménagers assimilés (DMA) par rapport à 2010.

+65 %

Composter ou recycler 65 % des DMA et déchets des déchetteries gros véhicules

Réduire l'enfouissement des DMA et déchets des déchetteries gros véhicules.



Investissement matériels sur 2021

- 1 mini benne à ordures ménagères pour compléter la flotte de véhicule
- 100 composteurs individuels
- 300 bacs gris à ordures ménagères
- 150 bacs verts pour les biodéchets
- 16 colonnes aériennes

Les recyclables

Le flux emballages a fortement progressé grâce à l'extension du tri des plastiques. Depuis janvier 2021 tous les emballages en plastique se recyclent. Et, pour faciliter davantage le tri, le papier va dans la même colonne que l'emballage !

En tonnes	2019	2020	2021	% N-1
EMR	270	291	398	37 %
PAPIER	242	200	153	-24 %
VERRE	622	655	701	7 %

Les ordures ménagères et les biodéchets

En 2021, le volume des Ordures ménagères stagne et les efforts doivent se poursuivre pour réduire ce flux en améliorant le tri.

	2019	2020	2021	% N-1
EMR	3632	3624	3645	0,59 %

	2019	2020	2021	% N-1
BIODECHETS	291	321	306	-4,57 %

Les composteurs

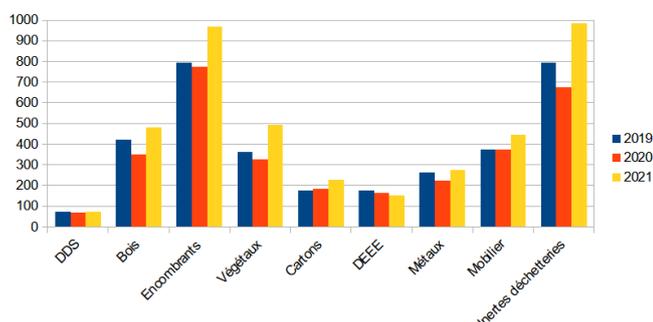
Depuis 2019, 1638 composteurs ont été mis à disposition auprès des usagers pour réduire leurs déchets dans les bacs gris". En compostant les déchets de cuisine et du jardin, les bacs gris diminuent de 30%. Et ce déchet devient de la ressource puisqu'il est utilisé ensuite pour enrichir la terre du jardin, potagers et jardineries.

Les déchetteries

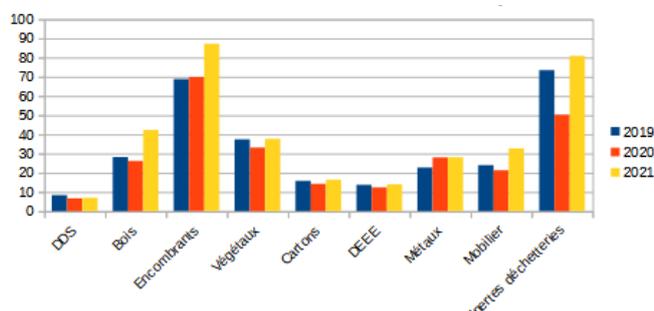
Les flux en déchetteries augmentent en même temps que la fréquentation.

Tonnages				
	2019	2020	2021	% N-1
Le caylar	279	248	331	33,5 %
Lodève	3 439	3 138	4 102	30,7 %
Fréquentation				
	2019	2020	2021	% N-1
Le caylar	4 104	3 502	4 180	19,4 %
Lodève	49 911	35 329	49 032	38,8 %

Évolution des déchets en déchetterie Lodève



Évolution des déchets en déchetterie Le Caylar



ESPACES VERTS & FESTIVITÉS

L'équipe de la régie polyvalente Espaces verts et festivités est composée de 4 agents et un chef d'équipe.

Elle intervient dans les trois champs de compétences suivants :

- appui technique et logistique des fêtes et cérémonies,
- entretiens des espaces naturels et espaces verts,
- aide aux communes.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Un temps de travail de 102 jours pour :

Résurgence la saison et le festival ainsi que les divers spectacles : 73 jours

Événements institutionnel : 15 jours

Événements sportifs : 7 jours

Salon des artisans créateurs : 7 jours

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (SITES NATURELS ET TOURISTIQUES, ZAE)

Un temps de travail de 125 jours pour :

Entretien des chemins de randonnées : 65 jours.

- **143 kms entretenus** : 98 km qui ont été débroussaillés 1 fois et 45 km de passage 2 fois par an.
- **Mise en place et entretien de la signalétique** : pose de grillage, petits travaux de sécurisation des parcours, vérifications et entretien des portillons, ...

Entretien des zones d'activités économique : 42 jours

- Les Arques à Soubès,
- Le Capitoul à Lodève,
- Les Rocailles au Caylar,
- La Méridienne au Bosc.

Entretien des sites d'intérêts touristiques

- La Baume Auriol et le Domaine de la Prunarède sur la commune de Saint-Maurice Navacelles : débroussaillage et entretien des espaces verts : 11 jours

Entretien des espaces vert du bâtiment CCLL, Espace Marie-Christine Bousquet : 7 jours

AIDE ET SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Un temps de travail de 103 jours pour :

Aide aux communes : 62 jours

Entretien et débroussaillage des stations d'épuration : 21 jours

Entretien local, véhicules et matériel : 6 jours

Déménagements divers : 14 jours

LE SERVICE INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LODÉVOIS ET LARZAC (SIELL)



SERVICE INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LODÉVOIS ET LARZAC

- GEMAPI
- EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT

GEMAPI gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La Communauté de communes Lodévois et Larzac mène depuis 2012 une politique de gestion de l'eau et de ses milieux naturels. Depuis le 1^{er} Janvier 2018 elle exerce en interne la compétence GEMAPI.

Pour répondre aux différentes exigences, la collectivité organise ses actions autour :

- d'études de diagnostics sur le territoire
- d'études de définition des programmes de travaux
- de projets collaboratifs avec les différents partenaires techniques, financiers et le monde associatif
- d'un observatoire des milieux

PLAN DE GESTION 2019 - 2023 : RIPISYLVE DE LA LERGUE

Restauration et entretien de la ripisylve

2019 : lancement du marché pour les travaux d'entretien de 44 km de cours d'eau. Mais suite au contexte sanitaire, c'est uniquement fin 2021 que l'ensemble des linéaires de cours d'eau ont été pris en charge.

- Gestion des atterrissements (terres apportées par le cours d'eau)
- Dévégétalisation et scarification d'atterrissements au droit de zones à enjeux.

Travaux pris en charge par le groupement d'entreprises spécialisées ARF et ADN.

Coût total de ce 1^{er} marché = 263 000€ TTC



Restauration et stabilisation de berges au droit d'enjeux humains.

Stabilisation de berges sur des secteurs où des enjeux d'intérêts humains ou matériels pouvaient être mis en danger. À ce jour, le territoire compte trois érosions préoccupantes. Le bureau d'études RIPARIA a défini les aménagements à engager sur ces trois zones d'érosions. Les travaux seront mis en œuvre fin 2022.

ACTIONS ISSUES DE L'ÉTUDE HYDROMORPHOLOGIQUE - TRAVERSÉE DE LODÈVE

L'étude hydromorphologique et socio-économique (réalisée entre 2015 et 2017) a permis de définir des aménagements visant à améliorer l'état écologique des cours d'eau dans la traversée de Lodève sur la Lergue et la Soulondres et notamment l'aménagement de certains seuils (boulodrome en 2019, Hôpital en 2020, piscine en 2021.)

Ces aménagements ont permis :

- une meilleure circulation du transport sédimentaire et une meilleure circulation piscicole en décroissant les rivières dotées de nombreux seuils.
- le dénoyage du réseau d'assainissement présent initialement dans le lit des cours d'eau, pour améliorer le fonctionnement écologique de la rivière.



Seuil du Boulodrome
avant travaux



Seuil du Boulodrome
après travaux

MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES MILIEUX EN LODÉVOIS ET LARZAC EN 2019

Objectifs :

- mieux connaître pour mieux gérer les milieux aquatiques en Lodévois Larzac,
- évaluer la politique de gestion portée depuis 2012 en faveur des milieux aquatiques
- disposer d'un outil d'aide à la décision pour les élus,
- suivre le changement climatique.

Suivi qualitatif

En complément des réseaux de suivi réalisés par l'agence de l'eau, le conseil départemental de l'Hérault et la DREAL (entre autres), la CCLL souhaite apporter plus de précisions concernant le haut bassin versant de la Lergue. Des campagnes de prélèvement ont été mis en place au niveau des principales sources du territoire. Les données permettront certainement d'ajouter un nouveau mode de suivi pour les milieux aquatiques du Lodévois et Larzac. Cette méthode est déployée par un naturaliste local Vincent PRIE en collaboration avec le laboratoire SPYGEN.

Suivi quantitatif

La présence du Karst est une particularité des milieux aquatiques du territoire (diversité de milieux et de conditions de débits, (notamment à l'étiage). Si l'on veut aborder la thématique quantitative, il est primordial de mieux connaître le fonctionnement du Karst. Cet axe de travail permet :

- de définir les sous bassin versant des principales sources (via l'exploration des cavités, le travail de topographie et de traçages)
- de suivre leurs débits.

C'est en ce sens que de nouveaux partenariats voient le jour : convention avec l'association Larzac Explo et Céladons, soutien du CD 34, accompagnement technique du Parc des Grands Causses.

En parallèle de ces divers partenariats, le SIELL souhaite également développer ses compétences internes sur cette question du suivi des milieux. C'est au travers de l'achat de divers outils que le service vise une montée en compétence technique sur les phases d'études.

EAU POTABLE

TRANSFERT DE COMPÉTENCE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Le transfert de compétence eau potable des communes vers la Communauté de communes a été effectif pour 26 communes sur les 28 dès le 1^{er} janvier 2021.

2 communes : Lavalette et Romiguières sont restées adhérentes au Syndicat Orb et Gravezon car situées géographiquement sur le bassin versant de l'Orb.

Ce transfert a fait l'objet d'un long temps de préparation pour diagnostiquer l'ensemble des aspects techniques et administratifs et anticiper l'organisation à mettre en place. Sur ces bases, la prise en main de la compétence s'est faite rapidement avec des améliorations apportées sur les communes dès les premières semaines.

3 ACTIONS PRIORITAIRES EN 2021

- **Sécurisation et amélioration de la qualité de l'eau potable**

Les dispositifs de traitement de l'eau étaient insuffisants au regard de la réglementation et des non conformités observées sur plusieurs sites. Des châteaux d'eau ont été équipés d'une chloration asservie au débit et d'autres usines ont été équipées de turbidimètres et de chloromètres pour suivre de façon fiable la qualité de l'eau. Sur Lodève, la mise en service de la plateforme des Tos (à Lauroux) a aussi permis de traiter l'eau brute par canon UV en plus de la chloration, fiabilisant encore plus la qualité de l'eau distribuée.

- **Performance des réseaux**

Le niveau de performance à atteindre est de 75 % de rendement. Selon les secteurs du territoire, ce rendement va de 65 à 85 % pour une moyenne proche de 70%. L'objectif est d'atteindre rapidement les 75 % de rendement et pour ce faire de nombreuses recherches de fuites ont lieu en permanence. Plus de 50 km de réseaux ont ainsi été inspectés en 2021 avec 72 interventions.

- **Surveillance des installations**

Avec plus d'une centaine d'unités à gérer, le recueil des informations à distance est indispensable. 2 électro-mécaniciens de la régie intercommunale interviennent en permanence sur les équipements et les outils de mesure qui permettent de remonter vers une base de donnée tous leurs paramètres de fonctionnement. L'équipe technique a ainsi la possibilité à tout moment de vérifier le bon fonctionnement des usines et d'intervenir si nécessaire. Une grosse dotation informatique a permis d'équiper chaque technicien de la régie d'une tablette informatique pour recevoir les alertes et les demandes d'intervention.

CHIFFRE CLÉS & ACTIONS PRINCIPALES

- **8600** contrats abonnés
- **400** kilomètres de réseau de distribution
- **68** réservoirs d'eau pour une capacité totale de **9 600 m³**
- **37** stations de traitements et 33 stations de reprises
- Près de 2 millions de m³ prélevés
- **28 ressources** exploitées

ASSAINISSEMENT

UNE ANNÉE DE TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Le transfert de compétence assainissement des communes vers la Communauté de communes a été effectif pour 26 communes sur 28 dès le 1er janvier 2021. 2 communes, Lavalette et Romiguières sont restées adhérentes au Syndicat Orb et Gravezon car situées géographiquement sur le bassin versant de l'Orb. Ce transfert a fait l'objet d'un long temps de préparation pour diagnostiquer l'ensemble des aspects techniques et administratifs et anticiper l'organisation à mettre en place. Chaque commune possédait jusqu'en 2020 sa compétence assainissement, les situations sont donc diverses à l'échelle du territoire. Certains hameaux restent aussi à assainir.



DEUX GRANDES PRIORITÉS EN 2021

Contrairement à la compétence eau potable où deux syndicats ont permis d'homogénéiser la gestion sur 20 communes, la situation sur l'assainissement était très diverse et propre à chaque commune.

• Conformité des rejets et amélioration des traitements

Pour les stations les plus récentes (construites à partir de 2010) : pas de problèmes d'exploitation important. En revanche pour d'autres, plus anciennes : défaut d'entretien, de nombreux curages de fosses ont dû être faits et des colmatages de drains constatés, soit par vieillissement des ouvrages ou sous dimensionnement, des non conformités ont été observées. Des actions correctives ont pu être menées mais des renouvellements sont à prévoir dans les années à venir.

• Amélioration des installations

La prise d'exploitation a permis de sécuriser la maintenance et d'améliorer la gestion des stations d'épurations et des ouvrages dédiés, comme les postes de refoulement. Des audits ont été menés et des investissements seront réalisés dans les années à venir pour fiabiliser la qualité des rejets.



PERSPECTIVES 2022

- Des situations d'urgence sur plusieurs communes nécessitent de lourds investissements.
- Des maîtrises d'œuvre et des audits seront menés en 2022 pour réhabiliter ce qui peut l'être ou renouveler les ouvrages. Dans certaines situation, l'assainissement collectif est absent et des priorités seront mises pour y pallier au plus tôt.

SOLIDARITÉ, ENFANCE, JEUNESSE

Les objectifs du projet éducatif

- Répondre aux attentes et besoins des familles
- Offrir des temps de loisirs et de vacances
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes

La collectivité souhaite aussi par l'intermédiaire de la Convention Territoriale Globale (C.T.G) avec la Caisse d'allocation familiale (CAF), encourager tous nos partenaires à opérer pour une politique globale d'éducation.

Les élus communautaires aspirent à répondre aux attentes des familles et poursuivre leur mission en faveur d'une action éducative pertinente et accessible aux enfants et jeunes de 0 à 25 ans conforme à une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

- PETITE ENFANCE
- ENFANCE / JEUNESSE
- PARENTALITÉ
- MÉDIATION
- CIAS

PETITE ENFANCE

DEUX STRUCTURES D'ACCUEIL

- **Le multi-accueil collectif et familial, situé à Lodève**

Agrément de 66 places :

- > 51 places en accueil collectif régulier de 2,5 mois à 44 mois, ouvert de 7h30 à 18h30
- > 8 places en accueil occasionnel à partir de 18 mois, ouvert de 8h30 à 12h
- > 7 places en accueil familial de 2,5 mois à 44 mois, ouvert de 7h à 19h au domicile des assistants maternels.

- **La micro-crèche les Boskinous, située au Bosc**

La structure était associative jusqu'au 31 décembre 2020, elle est désormais gérée par la Communauté de communes.

Agrément de 10 places de 2,5 mois à 44 mois de 7h45 à 18h

UN RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- > Guichet unique : accueil des familles en recherche d'un mode de garde.
- > Soutien aux parents dans leur rôle de parents employeurs
- > Professionnalisation et accompagnement des assistantes maternelles (formations, analyse de pratique..)
- > Animation auprès des enfants et assistantes maternelles dans 5 communes du territoire : Lodève, Soubès, Saint Jean de la Blaquière, Le Bosc, Les Rives.



BILAN CONFINEMENT

- > Des assistantes maternelles ont maintenu leur accueil et le RPE, son activité.
- > 22 enfants de professionnels prioritaires ont été accueillis au multi-accueil afin de garantir la continuité des services aux personnes.
- > Les agents techniques ont permis le maintien d'une hygiène rigoureuse durant toute l'année de pandémie.
- > La cuisinière de l'EHPAD l'Ecureuil affectée au multi-accueil a dû s'adapter au quotidien aux fluctuations du nombre de repas à fournir.

CHIFFRE CLÉS 2021

- **161 ENFANTS ACCUELLIS** chez une assistante maternelle, sur l'ensemble du territoire de façon régulière.
- **36 ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES**
- **148 ENFANTS FRÉQUENTENT LE MULTI-ACCUEIL**
- **12 ENFANTS FRÉQUENTENT LA MICRO CRÈCHE**

ENFANCE - JEUNESSE

Le service enfance - jeunesse géré par la Communauté de communes regroupe :

- **les accueils de loisirs sans hébergements (ALSH)** : vacances scolaires
- **l'accueil périscolaire (ALP)** : avant et après l'école, la restauration scolaire à midi, ainsi que les mercredis.

Les accueils sont regroupés par tranche d'âge avec un programme d'animations adapté.

5 ALP
LES MERCREDIS

Lodève (Prémerlet, Espace Jeunes, Lutéva), St-Jean de la Blaquièrre et Soubès.

11 ALP
MATIN & SOIR

Le Bosc, St-Jean de la Blaquièrre, Le Caylar, St Maurice Navacelles, St-Etienne de Gourgas, Soubès, Lodève : Prémerlet, Vinas-Gély, Pasteur-Fleury, Espace jeunes, Lutéva.

3 ALSH
VACANCES

Lodève : Prémerlet, Lutéva, espaces jeunes,

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La CCLL a renforcé son soutien envers les familles à faibles revenus en mettant en place, avec l'aide de l'État, dès septembre 2021, **la cantine à 1 € dans les écoles primaires** sous condition de revenus. En quelques mois, près de **400 familles** ont pu bénéficier de ce tarif.



CHIFFRES CLÉS

- Le service est utilisé par 600 familles
- 125 agents sont employés (dont 80 pour les accueils de loisirs)
- 80 000 repas servis chaque année (soit 500 repas/jour en ALP, 95 repas/jour les mercredis et vacances).

PARENTALITÉ

Plus de 35 associations constituent le Réseau Parentalité du Lodévois et Larzac
Les objectifs du Réseau :

- Favoriser la coordination et la cohérence des actions conduites sur le territoire.
- Promouvoir les actions parentalité et permettre à tous les habitants du territoire d'accéder aux différentes actions.
- Favoriser le partage d'expériences entre les organisateurs.

En 2021, le Réseau a proposé de nombreuses animations pour les enfants, les familles et les acteurs :

ACTION 1

Une journée rencontres "Bouger avec plaisir" : une cinquantaine de familles ont participé aux différentes animations de la journée.

ACTION 2

La fête du jeu : 100 familles ont déambulé dans les rues de Lodève pour se rencontrer, jouer.

ACTION 3

La conférence Jean Epstein et Zatypte : conférence et ateliers sur 3 jours avec l'intervention de Jean Epstein, psychosociologue et de l'association Zatypte. Plus 180 participants aux conférences de Jean Epstein.



MÉDIATION

Intervient principalement auprès des jeunes, des parents et des habitants.

Son rôle / ses actions

- facilite le dialogue et prévient les situations de dysfonctionnement et de conflits.
- Information et orientation des habitants vers le service de droit commun
- Mise en contact des services et des habitants et assure l'interface entre les deux.
- Intervention auprès du public jeune. Il repère les jeunes en difficulté et participe au développement de leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion.
- Sensibilisation et information des jeunes sur les risques liés à la consommation de produits illicites.
- Informe sur les dispositifs de santé, de loisirs, d'accès à l'emploi, les oriente et les incite à y participer.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CIAS accueille et accompagne le public en situation de précarité, tout au long de l'année.

Il gère l'**aide sociale** légale, la **domiciliation** mais également et surtout la prise en charge de toutes les **personnes isolées sans enfant mineur à charge** de moins de 60 ans.

Action spécifiques en faveur de logement

Un travailleur social est référent sur cette thématique et participe aux différentes instances, réceptionne le public et se rend à domicile.

Actions seniors

Avec le foyer des seniors, le CIAS accueille plus d'une centaine de personnes sur l'année, pour diverses activités : sorties, voyages, lotos, jeux, ateliers mémoire, ateliers cuisine, cours de gym.

Fonds d'Aide Aux Jeunes (FAJ)

Le CIAS coordonne le dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans.

Une convention annuelle est établit entre le département de l'Hérault, la MLJ, le CCAS de Clermont et le CIAS de Lodève pour une gestion de proximité.

Objectif :

- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle,
- leur apporter des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents.

En 2021, 12 dossiers ont été instruits.

Aide Alimentaire

Le CIAS verse une subvention de 5 000 € au Secours Populaire pour la gestion de l'Aide Alimentaire d'Urgence, et met à disposition gratuitement des locaux, à l'association la "Main tendue" gestionnaire d'une épicerie solidaire.

CONCLUSION & CHIFFRES CLÉS

- Service bouleversé par la crise sanitaire : fermeture du foyer des seniors 6 mois.
- **+ de 600 personnes accompagnées** dans leurs démarches : accès aux droits, insertion professionnelle et sociale, logement, handicap...
- **1700 entretiens réalisés.**



L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

L'attractivité territoriale est un levier de développement territorial qui permet de générer de la croissance économique, d'améliorer la qualité de vie sur le territoire. Elle s'appuie sur les ressources et pépites de nos territoires.



L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

- ÉCONOMIE
- AGRICULTURE
- OFFICE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE L'ARTISANAT ET DE L'AGRICULTURE
- TOURISME

ÉCONOMIE

La Communauté de communes du Lodévois et Larzac depuis 2009 intervient sur :

- **Le développement économique** : de la création au développement des entreprises et de leurs filières (agricoles, commerce, artisanat, industrie, tourisme).
- **L'aménagement et la gestion de parcs d'activités économiques** : à vocation locale, le Parc Régional Michel Chevalier pour des entreprises régionales nationales en partenariat avec la région Occitanie.
- **L'accompagnement des entreprises** : en partenariat avec les chambres consulaires (Chambre d'agriculture, Chambre de Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie) mais également tous les acteurs de la création au développement d'entreprise, des études aux financements, et la pépinière Novel'Id pour les entreprises innovantes.

LES ACTIONS 2021

ACCUEIL À L'IMPLANTATION

- 11 demandes, 2 ventes de lots sur les parcs d'activités.
- 90 demandes de recherches de locaux d'activité.
- 29 études des demandes d'implantation sur la Parc Régional d'Activités Economiques Michel Chevalier.
- 110 entreprises sur les parcs du Lodévois et Larzac correspondant à 1200 emplois.

HÔTEL D'ENTREPRISES

- 3 entreprises hébergées soit 10 emplois

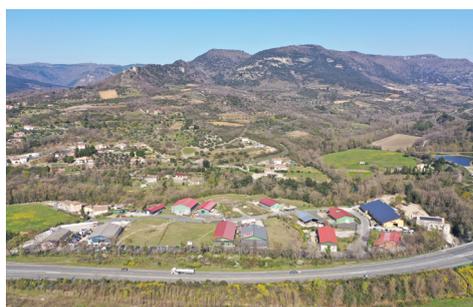
AIDE À L'IMMOBILIER

- 3 demandes validées : soutien de **65 000 €** de la CCLL, mobilisation de

116 667 € de financements par la région Occitanie ; **soit un montant total d'aides à l'immobilier cumulé de 166 667€.**

AIDES AUX ENTREPRISES / SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE EN PÉRIODE COVID

- 27 entreprises aidées par le Fond de Solidarité Exceptionnel pour un montant de **83 750 € versé par la CCLL**, en complément de 272 500 € versé par la région Occitanie soit un total d'aides cumulées de 356 250 €.
- 47 entreprises aidées par le fond l'Occal pour un **montant versé par la CCLL de 83 875 €**, en complément de 147 750 € versé par la région Occitanie et la Banque des Territoires pour total d'aides cumulées de 231 625 €.



PARC ACTIVITÉS LES ARQUES, SOUBÈS



PARC ACTIVITÉS ENTRÉE DE LODÈVE

PERSPECTIVES 2022

- Concrétisation vente de lots aux parcs d'activités : Le Caylar, Soubès et Lodève.
- Gestion hebdomadaire des demandes d'implantation – création d'une méthodologie de relation avec les communes.
- Suivi du développement des entreprises et des mécénats au service de la politique publique
- Suivi des comités de sélection pépinière Novel'id en Coeur d'Hérault.
- Concrétisation d'une implantation sur le Parc Michel Chevalier.

AGRICULTURE

Le maintien et le développement des filières agricoles est suivi en inter-services au sein de la Communauté de communes sous forme collaborative :

- le service urbanisme pour les aspects fonciers,
- le service économie pour l'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises en lien avec tous les acteurs de l'accompagnement,
- le service Intercommunal des Eaux du Lodévois et Larzac (SIELL) pour les aspects eau et biodiversité.

Une chargée de développement rural a été recrutée pour assurer les différentes missions.

FONCIER

- Suivi des aspects agricoles dans l'élaboration des documents d'urbanisme PLUi et du SCOT du Pays Coeur Hérault.
- Veille foncière favorable au développement agricole – Vigilance sur les déviances de l'usage du foncier agricole.
- Collaboration avec le Pays Coeur d'Hérault dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) dans l'identification des friches agricoles.

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- 8 rencontres réalisées avec la DDTM, Chambre d'agriculture 34, AIRDIE, SAFER, Terres de liens, Terres Vivantes, FR CIVAM Occitanie, Civam Bio 34, Syndicat des Terrasses du Larzac.
- 8 RDV réalisés pour 7 installations et 1 agrandissement d'une entreprise agricole sur des filières végétales (maraîchage, PPAM, petits fruits) et animales (équins, caprins et brebis lait, apiculture).
- Inauguration des bâtiments alimentaires démontables du site de Campeyroux avec l'INRAE
- Partenariat avec la Chambre des métiers et de l'Agriculture 34 pour la mise en place d'agri-predict (outil d'anticipation du risque agro-météorologique extrême) et avec les Syndicats de l'AOP des Terrasses du Larzac pour les 2 marchés de producteurs d'été de St Jean la Blaquière et du Caylar.
- Mobilisation sur la problématique des loups.

EAU ET BIODIVERSITÉ

- Collaboration avec les acteurs de l'eau brute (Association Syndicale autorisée de l'Aubaygue) pour une gestion durable de la ressource
- Coordination de 6 associations de protection de l'environnement dans le cadre du projet « Biodiversité Soulondres » l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite du travail d'animation foncière, de l'appui au développement des entreprises.
- Projets d'acquisition foncière à vocation agricole et création d'espace-test dans le cadre du PAT du PCH.
- Collaboration avec le PCH dans la mise en oeuvre de la charte forestière.
- Appui à des projets expérimentaux en agroécologie et de productions fruitières économes en eau.
- Poursuite et élargissement de la collaboration avec les acteurs de l'irrigation, suivi des prélèvements et des pratiques agricoles.

OFFICE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE L'ARTISANAT ET DE L'AGRICULTURE

La Communauté de communes du Lodévois et Larzac et ses partenaires se sont engagées dès 2009 dans une véritable démarche globale de développement économique et de dynamisation du commerce, de l'artisanat et des services de son territoire. L'Office de commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture du Lodévois et Larzac est un SPA (Service Public Administratif), créé le 14 novembre 2013. Il est dirigé par un Conseil d'Exploitation composé de 19 membres, dont 10 élus, 6 représentants des Chambres consulaires et 3 représentants de commerçants, artisans, agriculteurs.

Missions

- Renforcer l'attractivité commerciale, artisanale et agricole en Lodévois et Larzac.
- Coordonner une synergie d'acteurs au service des entreprises concernant la facilitation des dimensions d'urbanisme, d'habitat, de gestion des déchets professionnels, notamment en centre bourg, pôle relais et de proximité.

LES CHIFFRES CLÉS 2021

Accueil porteurs de projets et suivis d'entreprises

- 19 porteurs de projets commerciaux.
- 128 suivis d'entreprises.
- Accompagnements des entreprises dans la mise en conformité ERP.
- 11 réunions de commerçants.
- Suivi de 3 collectifs d'artisans d'art.
- Accompagnement à la création d'une association de commerçants à Le Caylar
- Mise en œuvre d'une recherche action commerce pour les commerçants du QPV de Lodève.
- Veille immobilière.

Événementiels

- 3 Marchés de Producteurs de Pays : Le Caylar, Lodève, St Jean de la Blaquière.



- Coordination pour la réalisation des décorations de Lodève.
- Participation aux animations de Lodève (Cavalcade et Noël).
- Salon des artisans créateurs : 3 300 visiteurs, chiffre d'affaires réalisés par les exposants : 73 928 €.
- Organisation de l'exposition de Masha Tabet au Cellier des chanoines.
- Implantation d'artisans d'art.
- Partenariat Lycée Joseph Vallot (filiale arts appliqués et DNMADE).

Suivi des dispositifs contractuels

- ORT, Petite Ville de Demain, ANCT, FOCCAL, DAAC, Village Etape.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite des actions de renforcement de l'attractivité et la coordination d'acteurs
- Mise en place du nouveau conseil de surveillance de l'office de commerce et élection du Président(e)
- Mise en commercialité des locaux acquis par FOCCAL/EPARECA et Halle Dardé

TOURISME

Stratégie d'accueil des publics & engagement qualité, une année riche en réalisations

- maintien de la marque qualité tourisme,
- obtention de la labellisation "Accueil Vélo" et "Tourisme et Handicap",
- installation de 2 bornes numériques au Caylar et à Lodève,
- accueil « hors les murs » pour compléter celui de Lodève en saison. Il a permis d'aller au plus près des visiteurs : lac du Salagou aux Vailhès, Baume Auriol à Saint Maurice Navacelles, sur les marchés de producteurs de pays, chez des hébergeurs...

La réorganisation de l'accompagnement des professionnels (des référentes pour les professionnels) a permis l'aide à l'obtention des soutiens financiers pour la période Covid mais également l'installation d'un relationnel de proximité avec les acteurs.

La centrale de réservation dédiée aux groupes a eu une activité perturbée par le contexte Covid.

La collectivité a finalisé l'équipement des voies d'escalade du site des Esclots sur la commune de Lauroux.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Accompagnement des professionnels

- 25 démarches de classements labellisations : meublés de tourisme, accueil vélo, chambre d'hôte référence.

Collecte de la taxe de séjour

- 133 423 nuitées en 2021 auxquelles s'ajoutent les nuitées par les plateformes numériques.

Fréquentation de la destination Lodévois et Larzac



MARKETING ET COMMUNICATION

- Développement Tournage vidéo Grand Site d'Occitanie avec Victor Koretzky
- Nouveau Parcours Dardé en Lodévois et Larzac
- Accueil presse Le Routard, Elle, France Destination, Gazoline, Notre Temps jeux
- Accueil blogueurs & influenceurs : French Wanderers (12.6k), Dalkia Loves Wine(18.5k) & Winepoetry (9.8k)



Installation de bornes numériques au Caylar et à Lodève



Présence hors les murs, Lac du Salagou

PERSPECTIVES 2022

- Amplification des accueils hors les murs : présence quotidienne
- Organisation de visites et lectures de paysage en accueil hors les murs
- Réorganisation des horaires du comptoir annuel
- Relooking de l'office de tourisme : ambiance cosy et moins administrative
- Développer une boutique de terroir valorisant les savoir-faire locaux
- Poursuivre les réflexions sur les aménagements nécessaires en grand site et ailleurs ainsi que l'accueil des campings cars
- Organiser une nouvelle offre d'accompagnement des professionnels
- Mise en place d'une centrale de réservation individuelle avec une plateforme de valorisation de l'offre territoriale

FRANCE SERVICES

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, un accompagnement aux démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi.

La Communauté de communes Lodévois et Larzac est labellisée France Services depuis le 1^{er} janvier 2020, elle est signataire d'une convention avec 8 partenaires nationaux :

- La Direction générale des finances publiques
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA).

Au niveau local, la collectivité a mis en place un partenariat avec des structures qui exercent dans les locaux France Service, bâtiment de la CCLL à Lodève ou qui interviennent pour des permanences :

Mission Local Jeunes, Chambre d'Agriculture, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, Chambre de commerce et d'Industrie, Boutique de gestion, Airdie, ADIE, Comité Local pour le logement Autonome des jeunes (CLLAJ), Plate forme Initiative Centre Hérault, Cap Emploi, Context'Art, Club Motiv'Action, AAC Test Psycho-techniques, ARIAC, Association des paralysés de France.

En 2021, France Service a réalisé

4 278

ACCUEILS
PHYSIQUES

1 601

RDV AVEC DES
PARTENAIRES

LIEU D'ACCUEIL MULTIMÉDIA (LAM)

- Un espace numérique avec 7 postes informatiques en libre-accès ou en accompagnement.
- Recrutement d'un conseiller numérique avec des missions d'appui aux démarches.
- **224 personnes accompagnées**, dont 122 issues du Quartier Prioritaire de la Ville.
- Parmi ces 224 usagers : 174 n'ont aucune connaissance informatique, 22 ont besoin d'un perfectionnement des connaissances, 28 ont une utilisation autonome.



LA CULTURE

La Communauté de communes Lodévois et Larzac porte un projet culturel ambitieux reposant sur deux piliers :

- Résurgence, une saison et un festival consacrés au spectacle vivant dans toute sa diversité
- le Musée de Lodève qui propose sur plus de 1 000 m², trois parcours permanents – sciences de la Terre, archéologie et sculpture – et des expositions temporaires

Résurgence et le Musée de Lodève partagent les mêmes valeurs clés :

1. CHOISIR LA QUALITÉ ARTISTIQUE ET LE RAYONNEMENT

Les actions de Résurgence et du Musée de Lodève sont l'une des forces d'attraction majeure du territoire Lodévois et Larzac.

2. ÊTRE ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

L'accessibilité se traduit d'abord par une politique tarifaire basse pour les spectacles de Résurgence, des tarifs réduits pour les habitants et la gratuité pour de nombreux publics au musée.

3. ÊTRE EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

Les collections du Musée de Lodève sont toutes issues du territoire et offrent un regard enrichi sur les paysages du Lodévois et Larzac et sur l'œuvre du sculpteur Paul Dardé. Résurgence développe, sur l'ensemble du territoire, une programmation de spectacles itinérante en partenariat avec les acteurs locaux qui résonne avec les thématiques locales



MUSÉE

L'année 2021 a été une nouvelle fois marquée par une fermeture du musée qui a duré 4 mois et demi, ainsi que par une période de confinement partiel des équipes. Cette fermeture forcée a été l'occasion pour le service des publics d'imaginer, de travailler et de préparer de nouvelles animations, pour les médiatrices guides-conférencière, le moment d'assimiler de nouvelles visites notamment dans le domaine du patrimoine et engendrées par l'arrivée d'une animatrice du label Ville d'art et d'histoire.

Les actions du service au public & le Musée

- Parcours consacré à Paul Dardé, permettant de découvrir l'artiste et son œuvre en autonomie sur le territoire,
- « Apéros Dardé » en visite guidée,
- cycle de conférence consacré à l'eau sur le Lodévois et Larzac,
- journées de l'Archéologie,
- fête de la Science,
- Journées Européennes du Patrimoine,
- Nuit des musées,
- animations familles de l'été
- interventions de l'équipe de médiation dans les écoles

Le travail de l'équipe scientifique

Travail sur la régularisation d'acquisition d'œuvres, la poursuite du travail d'inventaire ainsi qu'à la préparation des expositions à venir. Une fois encore, l'équipe scientifique a accueilli de nombreux autres professionnels de musées, des élus ayant des projets pour leurs musées, mais également l'École d'architecture de Montpellier, intéressés par le projet scientifique et culturel du musée et par sa nouvelle muséographie dédiée aux collections permanentes. Des échanges nombreux avec des chercheurs dans le domaine des Sciences de la terre et de l'Archéologie autour des collections du musée sont en cours et le musée est également devenu un partenaire incontournable pour le futur Géoparc dont le portage est désormais assuré par le Département.



CHIFFRES FRÉQUENTATION

- 7 MOIS ET DEMI D'OUVERTURE
(À PARTIR DU 19 MAI)
- **18 842 VISITEURS**
- EXPO "TISSER LA NATURE"
(19 MAI / 22 AOÛT)
10 000 ENTRÉES
- EXPO "JEAN FRANCIS AUBURTIN"
(25 SEPTEMBRE 2021 / 27 MARS 2022)
16 000 ENTRÉES

SPECTACLE VIVANT

Résurgence recouvre un ensemble cohérent d'activités liées au spectacle vivant :

- la proposition de spectacles toute l'année sur tout le territoire,
- le soutien à la création artistique,
- le développement d'actions culturelles en direction de nombreux publics.

La première moitié de l'année 2021 a été fortement marquée par les restrictions dues au Covid. De nombreux spectacles ont été annulés et l'équipe de Résurgence a dû s'adapter en permanence pour continuer son activité autant que possible : repli des spectacles en médiathèque lorsque c'était autorisé, multiplication des représentations scolaires, soutien renforcé à la création.

En juillet, le festival a proposé un format étalé dans l'espace et sur 8 soirées pour éviter une trop grande concentration du public. En septembre, la reprise de la programmation s'est effectuée malgré les contraintes (contrôle des jauges, masques, pass vaccinal) et a donné lieu à deux temps forts autour du théâtre de rue ou du cirque.

QUELQUES ACTIONS

Les spectacles



Agence nationale de psychanalyse urbaine, une conférence loufoque et décalée réalisée à partir d'interview des habitants, 18 septembre 2021



Nenna, solo de théâtre sur la mémoire des harkis, 28 septembre 2021



En attendant le grand soir, un spectacle de cirque et danse dans la salle Ramadier, 18 décembre 2021

L'aide à la création

En 2021, Résurgence a augmenté son aide à la création pour permettre aux compagnies de continuer à travailler malgré la crise sanitaire. 6 compagnies ont été accompagnées.



Josette et Mustapha, un spectacle joué à Soubès avec la maison de retraite, aboutissement d'une résidence de création de la Cour Singulière en 2020 et 2021, 16 octobre 2021

PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 marque un retour à la normale, en particulier pour le festival Résurgence qui retrouvera son format sur 4 jours et une intensité de spectacles et concerts au cœur de Lodève.

CHIFFRES CLÉS

Saison

- 3 582 spectateurs
- 36 représentation publiques prévues, 22 annulées ou reportées (covid19)
- 22 représentations scolaires prévues, 5 annulées ou reportées (covid19)

Festival (transformé en Impatiences de Résurgences en raison du Covid)

- 10000 festivaliers
- 34 spectacles et concerts sur 8 jours dans des quartiers de Lodève et à Soumont.

LE PATRIMOINE

- Réalisation d'un bilan 2006-2020 du label Lodève Ville d'art et d'histoire (2020-2021)
- Écriture en cours pour une candidature au **label Pays d'art et d'histoire**, un changement d'échelle de la politique d'animation du patrimoine (2021-2022).

LA MÉDIATION, UNE PROGRAMMATION ANNUELLE ET SAISONNIÈRE

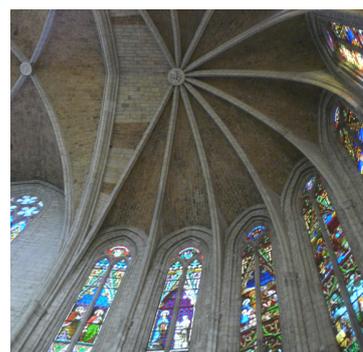
- Réalisation d'une programmation riche et variée sur le territoire, en partenariat avec l'office du tourisme et le service des publics du musée. Au total c'est **5 863 personnes qui ont assisté aux visites guidées**.
- Organisation des Journées Européennes du Patrimoine avec une thématique locale "les histoire d'eau du lodévois larzac" : **4 125 participants sur le week-end**.
- Participation aux Journées Européennes de l'Archéologie
- Participation au salon des métiers d'art avec une exposition au cellier des chanoines de Lodève
- Organisation de visites guidées de groupes : **323 personnes accueillies**, soit 20 groupes
- Réalisation d'un cycle de conférence annuel et itinérant sur les parcours de l'eau en lodévois larzac, avec les associations Larzac explo et Céladon.
- création d'un nouveau parcours de visite guidée sur 6 communes avec l'édition d'une brochure : "Focus sur Paul Dardé, un sculpteur-tailleur de pierre"
- Développement de projet sur le patrimoine industriel textile avec l'association Créaction autour du site du Bouldou (déambulations contée).

RESTAURATION ET PROTECTION

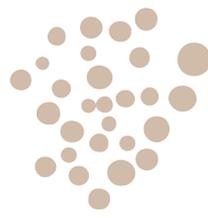
- Lancement de la restauration du clocher de Saint-Fulcran (2021)
- Archéologie préventive sur l'immeuble et la façade romane de la Bijouterie "Marini"
- Les travaux de la chapelle de la vierge

PERSPECTIVES 2022

- Réédition et actualisation cahier du lodévois larzac "Salagou, Celles, du ruisseau au lac"
- Soutien et développement du projet USINE, mémoire ouvrière et textile , association création autour du site du Bouldou
- réalisation d'une carte interactive du patrimoine industriel textile de Lodève avec le service régional de l'inventaire
- Publication d'un catalogue sur le parcours archéologique du musée de Lodève, en lien avec le territoire de la CCLL
- Création d'un parcours de visite guidée sur la thématique du mégalithisme sur le territoire : un atelier familial au dolmen de Ferrussac, une visite guidée du dolmen de la Prunarède et de pierres levées.
- Publication d'un agenda papier du patrimoine bisannuel



Communauté
de Communes



Lodévois & Larzac



28 communes

Celles · Fozières · La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries ·
Lauroux · Lavalette · Le Bosc · Le Caylar · Le Cros · Le Puech ·
Les Plans · Les Rives · Lodève · Olmet-et-Villecun ·
Pégairolles-de-l'Escalette · Pujols · Romiguières · Roqueredonde ·
Saint-Etienne-de-Gourgas · Saint-Félix-de-l'Héras ·
Saint-Jean-de-la-Blaquière · Saint-Maurice-Navacelles ·
Saint-Michel · Saint-Pierre-de-la-Fage · Saint-Privat ·
Sorbs · Soubès · Soumont · Usclas-du-Bosc

Crédits photos: G. Basset (Bibliothèque de la Ville de Lodève), M. S. (Société de la Vallée de la Dordogne), C. B. (Société de la Vallée de la Dordogne), C. B. (Société de la Vallée de la Dordogne), C. B. (Société de la Vallée de la Dordogne)

www.lodevoisetlarzac.fr

